



INSTITUT DU SAHEL

Réservé au Service Officiel

Dossier reçu et enregistré

à : le :

sous le N°

COMITE SAHELIEU DES PESTICIDES

ANNEXE V

Formulaire de demande de modification d'homologation
d'une spécialité agropharmaceutique

1	Nom et adresse du requérant :			
	Tél: <input type="text"/>	Fax: <input type="text"/>	Email: <input type="text"/>	<input type="text"/>
2	Nom et adresse du formulateur de la spécialité :			
3	Nom et adresse du propriétaire de la marque :			
4	Appellation commerciale de la spécialité :			
5	Forme sous laquelle la spécialité est présentée (formulation) :			
6	Nature de l'action (insecticide, fongicide, herbicide, etc. :			
7	Modifications envisagées			
7.1	Modification de l'appellation de la spécialité :			
7.2	Modification(s) de la formulation			
7.2.1	Composition détaillée précédemment homologuée :			
7.2.2	Composition détaillée proposée à l'homologation :			

7.3	Modification(s) des modalités d'emploi	
7.3.1	Usages homologués pour lesquels il est proposé une modification de modalités d'emploi (préciser pour chaque usage le type d'homologation (APD, APDE, APV, homologation) ainsi que le numéro et la date d'homologation) :	
7.3.2	Modalités d'emploi précédemment homologuées pour ces usages :	
7.3.3	Nouvelles modalités d'emploi proposées à l'homologation pour ces usages :	
8	Toxicité aiguë de la spécialité et classe de la toxicité de la spécialité (en cas de modification de la formulation):	
9	Durée limite de conservation de la spécialité (en cas de modification de la formulation) :	

Le demandeur s'engage :

- à fournir en temps utile au Comité Sahélien des Pesticides tous renseignements recueillis postérieurement à la demande d'homologation de nature à imposer une ré-évaluation de l'homologation ;
- à signaler tout changement de distributeur ;
- à renouveler les échantillons déposés dès leur date de péremption

Date :

Signature du Demandeur :